

Programme de travail du Centre de Développement 2009-10

TABLE DES MATIÈRES

I. Aperçu	3
Principes directeurs et stratégie	3
La <i>Nouvelle géographie des richesses</i> , thème central du Programme 2009-2010.....	5
Produits et organisation	6
Intégration des questions relatives à l'égalité homme-femme.....	8
II. Perspectives du développement mondial (PDM).....	9
PDM 2010 – <i>La Nouvelle géographie des richesses : implications pour la gestion des politiques et la gouvernance</i>	11
PDM 2011 – <i>La Nouvelle géographie des richesses : améliorer la compétitivité des économies et bâtir des sociétés plus solidaires</i>	14
III. Analyse et suivi des performances régionales.....	16
Afrique et Proche-Orient.....	16
<i>Perspectives économiques en Afrique</i>	16
Amérique latine et Caraïbes	18
<i>Perspectives économiques de l'Amérique latine</i>	18
Asie et Pacifique	19
<i>Entreprendre pour le développement</i>	20
<i>Perspectives économiques de l'Asie du Sud-est</i>	21
IV. Réseaux	24
Forum mondial sur le développement et Réseau pour le financement du développement (DeFiNe).....	24
Réseau Marchés Émergents (EmNet).....	25
Réseau informel des responsables de la communication du CAD (DevCom).....	25

I. APERÇU

Principes directeurs et stratégie

1. Ces cinq dernières années, les pays émergents et en développement ont pesé pour deux tiers de la croissance mondiale et pour environ 90 pour cent de la hausse de la consommation de produits pétroliers et de céréales, tandis que les pays émergents d'Asie et les exportateurs pétroliers ont inondé le reste du monde de leurs capitaux. Il ne s'agit là que de quelques illustrations du déplacement spectaculaire du centre de gravité de l'économie mondiale, *grosso modo* du Nord et de l'Ouest vers l'Est et le Sud, des grands pays de l'OCDE vers les économies émergentes.

2. Dans son Programme de travail 2009-2010, le Centre de Développement propose d'accorder une attention particulière aux implications multiples de ce déplacement relatif des centres de pouvoir économique pour le développement et la gouvernance. S'appuyant sur les résultats du Programme 2007-2008 (voir encadré 1), le Centre se propose, pour ce nouvel exercice biennal, de s'attaquer aux questions jugées cruciales pour les efforts d'analyse de l'OCDE des prochaines années.¹

Encadré 1 : D'un programme l'autre

Le Programme 2007-2008 s'articulait autour de deux grandes questions se chevauchant partiellement : (i) les politiques de développement et l'apprentissage par les pairs et (ii) le suivi et l'analyse des performances régionales. Pour *les politiques de développement et l'apprentissage par les pairs*, le programme comportait trois grands domaines de résultats et les *publications thématiques phares* correspondantes :

- *La cohérence des politiques pour le développement et la sécurité humaine* aborde des questions ayant trait aux relations d'interdépendance entre les politiques sociales, institutionnelles et liées à la croissance, y compris dans les domaines des migrations, des échanges, de l'investissement et de la coopération pour le développement, et à leur impact conjoint sur le développement et la sécurité humaine. Face au défi grandissant de l'inégalité, le nouveau programme poursuivra les travaux du PTB 2007-2008 consacrés à l'emploi informel, de manière à identifier des moyens d'aider les perdants de la mondialisation dans les différents pays.

- *Entreprendre pour le développement* cherche à définir comment le secteur privé peut accroître sa contribution au développement, à cerner les principaux obstacles freinant la diversification des exportations et le renforcement des capacités et à identifier les politiques favorables au développement du secteur privé. Cette activité s'achèvera fin 2008, mais la contribution des entreprises au développement sera au cœur des analyses consacrées à la reconfiguration de la géographie économique au profit des puissances émergentes et des pays en développement.

- *Le financement du développement* apporte des éléments au processus du Forum mondial sur le Développement et à son premier cycle thématique consacré à l'architecture du financement du développement en cartographiant et en analysant les flux financiers dans un contexte post-PPTE, en examinant les instruments public/privé novateurs et en évaluant la contribution des donneurs non membres du CAD et des acteurs multilatéraux et non étatiques au développement. Il est nécessaire de poursuivre les recherches pour définir des moyens d'améliorer les instruments de gouvernance existants, tels que le cadre de viabilité de la dette et l'Initiative pour la transparence de l'industrie extractive, dans un contexte d'enchérissement des matières premières.

Réaliser, chaque année, trois publications thématiques phares tout en maintenant des normes de qualité rigoureuses s'est révélé un exercice difficile compte tenu des ressources humaines disponibles. Ce constat a abouti à la décision de ne produire qu'une publication thématique phare, les *Perspectives du développement mondial*, en prévoyant un cycle de production plus long pour faire tourner les équipes de rédaction.

En ce qui concerne *le suivi et l'analyse des performances régionales*, les chercheurs ont produit trois *Perspectives économiques régionales* : les *Perspectives économiques en Afrique* (avec la BAfD et la CEA-ONU), qui sont désormais la publication annuelle de référence sur l'Afrique, les *Perspectives économiques en Amérique latine* et les *Perspectives économiques de la Mer Noire et de l'Asie centrale*, ces deux dernières portant sur un thème différent à chaque nouvelle édition. Dans le cadre de la *Stratégie d'engagement renforcé de l'OCDE* et à la demande insistante des pays membres, le Centre continuera à produire ces *Perspectives* à un rythme annuel, en accordant une attention accrue à l'Asie du Sud-est.

¹ Cf. les rapports de la Réunion 2008 du Conseil au niveau des Ministres : « Orientations Stratégiques de l'OCDE » [C/MIN(2008)1], et « Engagement Renforcé : Vers un Partenariat Renforcé Entre les Grandes Économies Émergentes et l'OCDE » [C(2008)65].

3. À la lumière des vastes consultations menées par le Secrétariat, on peut s'attendre à ce que ces activités apportent des éléments utiles, étayés par des travaux empiriques et analytiques, à différents débats sur l'orientation des politiques, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la réduction de la pauvreté et de l'innovation. Nos parties prenantes internes et externes à l'OCDE considèrent que ces thèmes, ainsi que les autres questions que prévoit d'aborder le Programme proposé, sont particulièrement importants et peuvent grandement bénéficier de l'intérêt que leur porte le Centre. Les travaux proposés pour 2009-2010 devraient donc contribuer à intensifier le dialogue entre l'OCDE et ses principaux partenaires, notamment ceux avec lesquels l'Organisation entend affermir ses liens. Ils consolideraient la position du Centre de Développement en tant qu'interface stratégique primordiale pour l'OCDE et que composante majeure du processus d'engagement renforcé.²

4. De fait, prenant appui sur les réseaux étendus que le Centre de Développement a su établir dans différentes sphères (université, société civile, secteur privé et gouvernements), l'un des principaux vecteurs du programme 2009-2010 sera l'organisation de réunions de dialogue sur les politiques, qui offrent l'occasion d'affiner et de faire connaître les conclusions des travaux d'analyse. Pour donner à ces conclusions la force d'impact nécessaire, le Centre envisage de produire un ensemble de publications phares resserré.

5. Conformément à la mission assignée au Centre de servir de passerelle entre les pays membres et non membres de l'OCDE, les Bureaux régionaux nouvellement créés – Afrique et Proche-Orient, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes – feraient fonction de points d'ancrage et de catalyseurs pour les travaux de l'Organisation sur les économies en développement et émergentes de ces régions. Les exercices de Perspectives économiques régionales peuvent grandement aider l'OCDE à améliorer sa visibilité et son impact sur les politiques dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, mais aussi, plus spécifiquement, auprès des pays en voie d'adhésion, des pays du G5/ER5 ou d'institutions telles que le G20, avec lesquels le Centre est en train d'intensifier son dialogue. L'Organisation fait du renforcement de son engagement auprès de ces pays une priorité stratégique. Aussi les activités des trois Bureaux régionaux seraient-elles étroitement coordonnées avec les programmes de travail et initiatives menés à l'échelle de l'Organisation entière, notamment la Stratégie d'engagement renforcé, la Stratégie d'innovation³, le Processus de Heiligendamm⁴ et la Cohérence des politiques pour le développement⁵.

6. Nombre des produits envisagés dans le cadre du Programme 2009-2010 apporteront une contribution directe à ces activités menées à l'échelle de l'Organisation. Le Centre s'efforcera – comme il le fait depuis de nombreuses années – d'instituer une collaboration pertinente avec les autres directions concernées de l'OCDE, les autres organisations multilatérales et les partenaires compétents. La liste de nos partenaires inclut l'ensemble des institutions multilatérales, les fondations publiques et privées, le secteur des entreprises, et les instituts et centres d'étude locaux en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

² Cf. Résolution du Conseil sur l'élargissement et l'engagement renforcé [C/MIN(2007)4/FINAL], ainsi que « Le Point sur l'Approche Régionale de l'OCDE en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale » [ERC(2006)2], « Le Point sur l'Approche Régionale de l'OCDE en Asie » [CCN(2006)6], « Le Point sur l'Approche Régionale de l'OCDE en Amérique latine » [CCN(2006)17]; « Le Point sur la Coopération entre l'OCDE et l'Asie du Sud-est » [CCNM(2007)3].

³ Cf. « L'Innovation : Programme d'Action de l'OCDE pour la Croissance et l'Équité » [C/MIN(2007)2] et « La Stratégie de l'OCDE pour l'Innovation : Maitriser le Pouvoir de l'Innovation » [SG/INNOV(2008)1].

⁴ Cf. « G8 Summit Heiligendamm Summit Declaration » [CES(2007)20] et « Mise en Œuvre du Processus de Dialogue de Heiligendamm » [C(2007)88-REV1].

⁵ Cf. C/MIN(2008)2, « Rapport et Déclaration sur la Cohérence des Politiques au Service du Développement » [anciennement référencé C(2008)63/REV1].

7. Trois grands principes ont guidé la sélection des propositions pour le Programme 2009-2010 :

- a) La *valeur ajoutée potentielle* pour les pays membres du Comité directeur, ainsi que les pays membres et les pays non membres de l'OCDE (en particulier les pays ayant vocation à adhérer et ceux retenus pour le processus d'engagement renforcé) : le Secrétariat mesure cette valeur ajoutée à l'aune de la capacité à influencer le débat sur les politiques et à éclairer les comités concernés de l'OCDE mais aussi le grand public sur des questions émergentes, cruciales pour le développement. En ce sens, le Centre se doit de *conserver une longueur d'avance* dans l'identification de nouveaux thèmes de recherche, objectif auquel devrait contribuer l'introduction de produits novateurs tels que les Perspectives du développement mondial.
- b) La *viabilité financière* au cours de l'exercice biennal : il ne sera pas donné suite aux activités ne pouvant pas compter sur un financement adéquat.
- c) Les *possibilités d'exploiter au mieux les avantages comparatifs et absolus du Centre* : sachant que, pour tirer pleinement parti de ces avantages, il est souhaitable de coordonner la mise en œuvre du programme au sein de l'OCDE et avec les partenaires extérieurs, tous les domaines de résultats ont été conçus en tenant compte des consultations formelles et informelles préalables.

8. Par ailleurs, le Programme proposé a été conçu de manière à coïncider avec les priorités stratégiques à long terme du Centre, de manière à maximiser la valeur ajoutée perçue par ses membres et à acquérir davantage de pertinence pour les membres potentiels, qu'ils soient ou non membres de l'OCDE.

La « Nouvelle géographie des richesses », thème central du Programme 2009-2010

9. Le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale, *grosso modo* de l'Occident vers l'Est et le Sud, des grands pays de l'OCDE vers les économies émergentes, est voué à perdurer, que nous assistions ou non à une poursuite linéaire de la croissance vigoureuse enregistrée depuis une décennie. Ce phénomène comporte plusieurs dimensions : la contribution relative à la croissance du PIB mondial, à la demande d'investissement, à la consommation et aux importations de matières premières ; la concurrence au niveau des exportations ; la détermination des salaires et la distribution des revenus dans la zone OCDE ; la localisation des centres d'innovation, de la production à forte intensité de compétences et des chaînes logistiques ; l'accumulation de nouvelles richesses et ses effets sur le financement du développement et la coopération ; les termes de l'échange des pays en développement, les implications de l'inflation des prix des denrées alimentaires dans le monde pour la pauvreté et la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. L'émergence de ce monde multipolaire a également de profondes implications pour la gouvernance mondiale et locale et pour l'offre de biens publics mondiaux, tels qu'un environnement propre, un système financier mondial stable et la sécurité et la santé pour tous sur la planète.

10. Le mouvement vers ce nouvel équilibre dans la distribution mondiale des richesses se heurte néanmoins à des contraintes et des obstacles internes et externes significatifs : contraintes environnementales, protection des échanges et des mouvements de capitaux, pénurie de compétences, épuisement des matières premières, récurrence des crises bancaires et financières et, ce qui n'est pas le moindre des problèmes, pressions créées par le creusement des inégalités. Il s'agit là des écueils les plus difficiles à surmonter si l'on veut atteindre l'Objectif du millénaire consistant à réduire de moitié le niveau de pauvreté d'ici 2015.

11. L'OCDE ne doute pas que le phénomène que nous résumons par le terme de « Nouvelle géographie des richesses » revêt une importance cruciale pour ses efforts stratégiques et analytiques des prochaines années, et l'intensification du dialogue avec les pays retenus pour le processus d'engagement renforcé est un indicateur clé de cette priorité. Le choix de la Nouvelle géographie des richesses comme thème central de son programme permettra au Centre d'aborder un large éventail de questions économiques, sociales et politiques dans le contexte et à l'appui des « Orientations stratégiques de l'OCDE » définies par le SG lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2008 [cf. C/MIN(2008)1].

Produits et organisation

12. Pour que le Centre joue un rôle plus actif et efficace en tant qu'animateur d'un dialogue sur les politiques fondé sur des données probantes, le Comité juge nécessaire de conférer à ses activités une visibilité et une force d'impact accrues. Dans le cadre du précédent programme, le Centre a rationalisé sa production, ramenant le nombre d'activités individuelles de 35 à six.⁶ Cette stratégie, qui approfondit l'impact des travaux du Centre sur les décideurs et les médias, a été ouvertement applaudie par les membres du Comité membres et non membres de l'OCDE et, en particulier, les hauts responsables. Le Centre se propose de maintenir et d'approfondir ces orientations stratégiques et, s'appuyant sur le PTB 2007-2008, d'organiser son Programme de travail autour de domaines de résultats sélectionnés de manière stratégique, qui trouveront leur aboutissement dans la production de quatre publications-phares régulières, au lieu de six, et dans le renforcement des trois réseaux axés sur les politiques déjà en place.

13. Les trois publications thématiques phares qui figuraient dans le Programme de travail 2007-2008⁷ seraient fusionnées en une seule publication thématique, les *Perspectives du développement mondial* (PDM), soutenue par un ensemble de produits complémentaires (Études du Centre de Développement, documents de travail, Cahiers de politique économique, Repères, etc.). Les PDM seraient publiées annuellement par deux équipes placées sous la tutelle du Responsable de la recherche au Centre (l'équipe Macro/Finance et l'équipe Cohérence des politiques et réduction de la pauvreté), et chacune bénéficierait de l'appui du personnel de documentation sur les nouveaux Indicateurs du développement et de la mondialisation. Les équipes des *Perspectives économiques régionales* (voir ci-dessous) seraient également amenées à participer aux PDM, et réciproquement. Cette rationalisation poursuit un objectif double :

- *Optimiser le déploiement des ressources du Centre et améliorer la qualité* : l'allongement du cycle de production, porté à trois ans (contre un an pour chacune des trois publications thématiques phares du PTB 2007-2008), laissera davantage de temps pour le travail d'analyse et de recherche et l'organisation d'un retour d'information sur les résultats intermédiaires à l'occasion de séminaires de recherche et de réunions de dialogue de différents formats. Une répartition du temps plus nette entre le travail d'analyse, de rédaction et production lors de la première phase et la diffusion des résultats pendant la seconde phase devrait garantir le respect des normes de qualité les plus élevées.
- *Accroître l'impact sur les politiques* : en concentrant ses ressources sur la diffusion d'une publication thématique phare unique, le Centre espère toucher une audience politique et médiatique plus large et renforcer la visibilité et la contribution de l'Organisation aux grands débats internationaux sur le développement. Les PDM s'inscriraient dans la lignée des

⁶ Cf. le « Rapport sur les activités du Centre de Développement en 2007 » [DEV/GB(2008)1].

⁷ Ces trois publications thématiques phares annuelles sont « La cohérence des politiques pour le développement », « Entreprendre pour le développement » et « Le financement du développement ». Chacune relève de la responsabilité d'une unité spécialisée.

publications annuelles de référence de l'OCDE sur le développement : ouvrage associé et complémentaire du Rapport du CAD sur la Coopération pour le développement, elles couvriraient un large spectre de vecteurs de politique qui intéressent les comités de l'OCDE, tout en maintenant clairement l'accent sur leur contribution à l'élaboration de politiques favorables au développement et à la réduction de la pauvreté.

14. Le Centre continuerait à produire trois exercices de Perspectives économiques régionales et d'autres produits à visée régionale, s'appuyant sur le succès des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) et des *Perspectives économiques de l'Amérique latine* (PEAL), qui en sont respectivement à leur 7^{ème} et 2^{ème} éditions annuelles, et dans l'attente des résultats des *Perspectives économiques de la mer Noire et de l'Asie centrale* (PEMNAC) qui paraîtront prochainement. Il sera fait en sorte de maximiser les synergies et les économies d'échelle avec les PDM. Ainsi, les Perspectives régionales se concentreraient sur les deux défis identifiés plus haut – la compétitivité et la cohésion sociale – et complèteraient les analyses des PDM.⁸ Les travaux sur les Perspectives régionales et leurs produits complémentaires seront effectués par trois entités – une pour chaque région – placées sous la supervision d'un Responsable des Bureaux régionaux.

15. Les trois Réseaux informels mis en place au cours de l'exercice biennal précédent (cf. Section IV) seraient encore étoffés et placés sous la responsabilité commune du Responsable de la gestion et de l'innovation. Ainsi, le Réseau sur le financement du développement (DeFiNe), créé à l'appui du Forum mondial de l'OCDE sur le développement, le Réseau informel des responsables de la communication du CAD (DevCom) et le Réseau Marchés émergents (EmNet) continueraient à :

- renforcer l'impact et la visibilité des travaux du Centre et de l'Organisation dans son ensemble, en particulier auprès de cercles de décision et d'acteurs spécifiques tels que les fondations publiques et privées, les entreprises, les centres d'étude et des groupes cibles d'experts et de donateurs, et
- consolider les fondements intellectuels des travaux du Centre et à garantir leur pertinence, en faisant l'interface avec les capacités de recherche des pays membres et non membres.

16. Pour conférer à ses activités de recherche la pertinence et la force d'impact voulues, le Centre continuera à améliorer les *groupes de contact*⁹ établis en 2007-2008 pour chaque grand domaine de résultats et à développer ses bases de données de diffusion et ses lettres d'information numériques thématiques. Des échanges d'informations réguliers avec ces groupes devraient contribuer à garantir : (a) une qualité analytique de pointe ; (b) une information rapide des décideurs clés sur les résultats préliminaires du Centre ; (c) la prise en compte des changements de priorités des décideurs ; (d) la certitude pour le Centre d'inviter les personnes appropriées à ses réunions de dialogue sur les politiques ; et (e) un meilleur ciblage des activités de diffusion. Parmi ces groupes, nous pouvons citer en particulier le *Réseau informel des points de contact pour la cohérence des politiques au service du développement* (CPD), établi en collaboration avec la DCD et composé de contacts basés dans les capitales de l'ensemble des pays membres du Comité directeur du Centre et du CAD, qui s'attache à faire connaître aux décideurs les travaux du Centre et de l'Organisation sur la cohérence des politiques pour le développement, dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'avoir un impact sur l'orientation des politiques.

⁸ Dans le cas des Perspectives économiques en Afrique, dont le thème annuel est défini conjointement avec la Banque africaine de développement, cela ne sera pas forcément possible. Néanmoins, les activités hors PEA du Bureau Afrique et Proche-Orient se rattacheront à la thématique commune de la Nouvelle géographie des richesses (cf. paragraphe 21).

⁹ Ainsi rebaptisés pour éviter toute confusion avec les trois réseaux *informels* : DevCom, EmNet et Forum mondial/DeFiNe.

17. Il est proposé de créer un *Laboratoire d'innovation* qui exploiterait systématiquement les nouvelles technologies de communication afin d'améliorer l'efficacité des activités de diffusion du Centre.

Intégration des questions relatives à l'égalité homme-femme

18. Le Centre de Développement reste déterminé à analyser le rôle des femmes dans le développement. La composante sexospécifique recevra une attention particulière dans chacun des domaines de résultats du Programme, et les publications finales de chaque unité comporteront une section spéciale (sous la forme d'un encadré ou d'un chapitre par exemple) sur la promotion de la condition féminine. Les enseignements tirés de l'ensemble des domaines des résultats du programme du Centre de Développement serviront à leur tour pour l'élaboration d'une brochure consacrée à « L'Égalité homme-femme au Centre de Développement ». Il est proposé de poursuivre les travaux sur la Base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement (GID-DB), mise en place en mars 2006, en la tenant régulièrement à jour et en s'efforçant d'accroître la qualité et le nombre des indicateurs présentés.

19. En collaboration étroite avec STD et d'autres directions, le Centre de Développement continuerait à héberger et gérer Wikigender (www.wikigender.org), plate-forme interactive basée sur le Web qui permet aux utilisateurs de commenter ou modifier les informations existantes, de télécharger des documents et de rédiger de nouveaux articles.¹⁰ Wikigender parvient à sensibiliser des groupes qui ne sont habituellement pas au fait des travaux de l'OCDE et leur permet d'apporter leur pierre à un dialogue ascendant fructueux sur les questions d'égalité homme-femme. Cet instrument offre une occasion unique d'établir une base documentaire pertinente et novatrice sur l'égalité entre les sexes, qui préparera le terrain pour le Projet global de l'OCDE « Comment mesurer le progrès des sociétés ».

20. Les sections II et III qui suivent décrivent plus en détail les travaux envisagés sur les Perspectives du développement mondial et les Perspectives régionales. La section IV présente des propositions pour les travaux des Réseaux informels.

¹⁰ Contrairement aux autres sites reposant sur la technologie « wiki », tels que l'encyclopédie en ligne Wikipédia, Wikigender comprend deux niveaux d'informations. Il contient d'une part des contenus provenant de sources officielles (comme l'OCDE), qui sont identifiés comme tels et protégés. Il comporte d'autre part une partie interactive où peuvent être publiées de nouvelles informations ; elles sont sujettes à être éditées par près de 300 spécialistes, devenus utilisateurs enregistrés et autorisés à proposer des changements aux contenus ainsi qu'à créer ou à télécharger vers Wikigender de nouveaux articles et documents. Le site est ainsi filtré de tout contenu dont la fiabilité n'est pas sûre, ce qui garantit le plus haut niveau de qualité.

II. PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT MONDIAL (PDM)

21. La nouvelle série annuelle *Perspectives du développement mondial* (PDM), dont la première édition serait lancée en 2010, s'emploierait à répondre aux grandes questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques de la Nouvelle géographie des richesses et quelles sont ses conséquences pour les pays en développement, pour leur gestion macroéconomique ainsi que pour la gouvernance nationale et mondiale ?
- Face à ces changements, quelles conditions la gouvernance mondiale et nationale doit-elle satisfaire pour que les pays pauvres reçoivent des flux de capitaux durables, notamment en provenance de l'hémisphère sud, et qu'ils puissent échapper au piège de l'enchérissement des matériaux, souvent observé par le passé ?
- Quels changements faudrait-il apporter aux cadres réglementaires et institutionnels pour aider les pays pauvres à accéder à la compétitivité économique et à tirer pleinement parti de la mondialisation ?
- Quelles sont les implications de la Nouvelle géographie des richesses pour les inégalités de revenu, les inégalités d'accès aux services publics (tels que l'éducation) et les inégalités homme-femme, dans les pays et entre les pays ? Quels sont les ingrédients d'une mondialisation sans exclusive, apte à renforcer la cohésion des sociétés caractérisées par un niveau d'emploi informel élevé, des emplois formels de qualité médiocre et une faible productivité du travail ?

22. L'édition 2010 des PDM serait intitulée *La Nouvelle géographie des richesses : implications pour la gestion des politiques et la gouvernance*, tandis que le titre provisoire de l'édition 2011 est *La Nouvelle géographie des richesses : améliorer la compétitivité des économies et bâtir des sociétés solidaires*. Eu égard aux mutations rapides de l'environnement économique mondial et aux profonds changements que laisse présager le ralentissement économique actuel sur la scène internationale, il est probable que le Centre devra intégrer de nouvelles priorités et de nouveaux développements.¹¹ Le Programme de travail prévoit une certaine marge de souplesse pour l'élaboration de ces nouveaux rapports.

23. Les travaux sur les PDM seraient menés en collaboration avec les équipes affectées aux Perspectives économiques régionales, les institutions externes et, surtout, les autres directions de l'OCDE. Les PDM devraient contribuer à mettre bien en évidence et à intégrer les travaux de l'Organisation sur le développement mondial. L'objectif est qu'elles s'imposent comme l'une des publications de référence de l'OCDE sur le développement, au même titre que le Rapport du CAD sur la Coopération pour le développement. En se focalisant sur les implications pour le développement du déplacement du centre de gravité économique, elles complèteront le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale, au sens où elles s'intéresseront davantage au développement qu'à la coopération au développement. En outre, les PDM seront réalisées en grande partie en interne, par un organisme qui n'est partie prenante ni au financement du développement et ni au suivi de la mise en œuvre des politiques. Les *Perspectives du développement mondial* puiseront leur substance dans des documents de travail soumis à un comité de lecture, qui seront publiés dans les six mois précédant la publication des rapports finals.

24. Toutes les éditions des PDM auront en commun une présentation claire et attrayante, et auront largement recours aux tableaux et graphiques pour illustrer la Nouvelle géographie des richesses : parts dans les échanges mondiaux ; PIB mondial ; investissements et consommation dans le monde ;

¹¹ Par exemple, il a fallu adapter légèrement les activités qui avaient été initialement prévues pour le PTB 2005-2006, afin de tenir compte de l'impact croissant de la Chine et de l'Inde sur l'Afrique.

déséquilibres de la balance mondiale des paiements ; répartition mondiale des réserves de change ; actifs financiers et actifs réels, ventilés par type d'investisseur ; représentation et nombre de voix auprès des organisations internationales et des instances de gouvernance mondiales ; liens avec les indicateurs de gouvernance nationaux ; et, ce qui n'est pas de moindre importance, progrès accomplis au regard des OMD et mesures de l'inclusivité de la mondialisation. Pour cet exercice biennal, le Centre se propose d'examiner, en coopération étroite avec la DCD-CAD et d'autres directions, les possibilités d'élaborer une section supplémentaire composée de statistiques et d'indicateurs. Nous pourrions élaborer des mesures et des indices de volatilité et de fragmentation de l'APD. Ces analyses seraient effectuées pour les pays donateurs et récipiendaires, et leurs résultats serviraient à la construction d'un indice agrégé d'efficacité de l'aide, prenant en compte le point de vue des donateurs et des récipiendaires.

25. Au cours du processus devant déboucher sur la publication des PDM, le Centre envisage d'organiser une série de séminaires auxquels participeront de jeunes universitaires et d'autres dont la réputation est solidement établie (ces derniers feront également partie d'un panel dédié aux PDM). Selon leur thématique, ces séminaires pourraient être organisés conjointement avec la DCD-CAD dans le contexte du *Forum mondial de l'OCDE sur le développement*. Les présentations qui y seront effectuées seront également diffusées sous forme écrite. Les principales contributions aux PDM émaneront du personnel interne, l'ancrage des analyses et des recherches empiriques au sein de l'Organisation garantissant l'identité et la crédibilité de cette publication-phare. À mesure qu'ils prendront corps, les résultats intermédiaires du projet seront diffusés sous forme de Documents de travail, de Cahiers de politique économique et de Repères, sous condition des contrôles de qualité internes et externes habituels.

Organisation

26. Le Centre collaborerait essentiellement, au sein de l'Organisation, avec la DCD, DAF, ECO, ELS, STI et GOV, ainsi qu'avec les membres du *Development Strategy Liaison Network*, principal vecteur d'intégration de la cohérence des politiques au sein du Secrétariat. En dehors de l'Organisation, il coopérerait avec des centres d'étude (partenaires du réseau DeFiNe), des entreprises publiques et privées de pays développés et en développement, y compris les partenaires du Réseau des marchés émergents (EmNet), le Forum économique mondial, des banques de développement régionales et bilatérales ainsi que des ministères. La diffusion en aval serait assurée par le *Forum mondial de l'OCDE sur le développement* et à travers d'autres plates-formes de dialogue de l'OCDE.

27. Fort de l'expérience positive acquise à ce jour, le Centre envisage, pour les PDM 2011, de se servir du Forum mondial sur le développement et des organes subsidiaires du CAD (par exemple, POVNET, GENDERNET) comme plates-formes pour analyser les conclusions sur l'orientation des politiques avec la communauté des donateurs.

28. Il est envisagé de doter chaque édition des PDM d'un comité consultatif composé d'universitaires éminents, d'analystes des politiques, de praticiens du secteur privé et de représentants de la société civile. Au-delà de ces consultations, l'équipe des PDM coopérerait avec des réseaux établis, tels qu'EmNet, DeFiNe et les contributeurs au Forum mondial sur la migration et le développement, ainsi qu'avec les institutions multilatérales.

PDM 2010 – La Nouvelle géographie des richesses : implications pour la gestion des politiques et la gouvernance

Contexte

29. L'impact des récessions dans la zone OCDE est atténué par l'accès à la consommation de nouvelles catégories de population sur les marchés émergents et dans les pays en développement. L'économie mondiale est entrée dans un *super-cycle* (conséquence de l'urbanisation et de l'industrialisation des puissances émergentes), qui se traduit par une évolution des termes de l'échange en faveur des producteurs de matières premières, avec les effets positifs que cela suppose pour la croissance des pays en développement. Cependant, le déplacement fondamental du centre de gravité de l'économie mondiale – du Nord vers le Sud et de l'Ouest vers l'Est – se heurte à plusieurs obstacles externes et internes : environnement (économies à forte production de carbone), compétences (excédent de main-d'œuvre rurale peu instruite), épuisement des matières premières (alimentation riche en protéines et inflation du prix des denrées alimentaires), nouveaux obstacles aux échanges et aux mouvements de capitaux et, plus important encore, pressions exercées par le creusement des inégalités. Outre qu'elle s'attachera à décrire, données à l'appui, la Nouvelle géographie des richesses, l'édition 2010 des PDM examinera les questions de gestion des politiques et de gouvernance sous l'angle de leurs rapports avec le développement, la réduction de la pauvreté et la mondialisation sans exclusive.

30. Gestion des flux de capitaux en direction des pauvres : la manifestation la plus visible de ce super-cycle est peut-être la prééminence croissante des fonds souverains, qui n'a pas échappé aux décideurs des pays membres et non membres de l'OCDE. Quel rôle ces fonds vont-ils jouer sur les marchés financiers mondiaux et quelle peut être leur contribution au financement du développement en tant que Fonds souverains pour le développement ? Ces investisseurs ne sont pas financés par l'emprunt, leurs engagements portent essentiellement sur le long terme et ils disposent d'avoirs considérables. À quels obstacles pourraient-ils se trouver confrontés ? Peuvent-ils contribuer à financer le développement dans d'autres pays en développement ou émergents ? Dans le même ordre d'idée, les institutions de financement du développement du Sud sont devenues des bailleurs de fonds de premier plan dans certaines régions, comme en témoignent la présence de la Société andine de développement dans la région andine et le rôle croissant de la Banque de développement de la Chine en Afrique.

31. Le Sud lui-même est en train de devenir une source de financement de première importance pour les pays pauvres, que ce soit à travers les échanges ou les mouvements de capitaux. Les chercheurs examineraient de quelle manière les réserves de change peuvent démultiplier la force d'impact des institutions de financement du développement. Ils attacheront également une attention particulière aux investissements directs étrangers des multinationales de l'hémisphère sud, des fonds souverains du Proche-Orient et des fonds souverains asiatiques qui investissent dans les pays pauvres (en collaboration avec les Bureaux régionaux). Ils s'intéresseraient également aux pays africains qui ont du mal à établir des régimes institutionnels et des cadres d'action appropriés pour maximiser les retombées positives du développement. Une question importante sera de déterminer dans quelle mesure les flux de capitaux privés et publics peuvent contribuer à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

32. La limitation ou la partialité de la couverture bancaire de la dette souveraine des pays en développement est une autre question qui sera étudiée. Parmi les remèdes envisageables qui seront examinés, l'un consisterait à mettre en place un partenariat public-privé du type de celui créé par le PNUD avec Standard & Poors, afin d'accroître cette couverture ou d'améliorer la gouvernance des flux d'informations. Ces travaux s'appuieraient sur des projets antérieurs menés par le Centre dans le cadre des *Perspectives économiques en Afrique*. Nous avons l'intention de créer une plate-forme d'information économique qui servirait également de projet pilote pour d'autres régions insuffisamment suivies et analysées, et sur lesquelles des informations économiques sont fortement requises pour attirer l'attention

des investisseurs (comme l’Afrique, l’Amérique centrale et l’Asie centrale ne bénéficient pas d’une couverture bancaire adéquate).

33. Gérer le boum des ressources, conjurer la malédiction. Les nouveaux pays riches ont accumulé des réserves de change particulièrement abondantes et leurs monnaies s’apprécient de plus en plus. À ces deux facteurs s’ajoute une explosion de la consommation et des activités de prêt. Par le passé, ce type de conjonction a souvent conduit à des crises financières (système bancaire, dette, monnaie). Le secteur de l’immobilier a souvent été un important vecteur de propagation des cycles d’expansion et de ralentissement, une spirale qui a conduit dans bien des cas au renflouement des banques en péril avec des fonds publics. Ces cycles ont des conséquences très néfastes en termes de distribution : les phases d’expansion profitent aux détenteurs d’actifs, tandis que les phases de ralentissement portent préjudice aux segments les plus pauvres de la population et aux dépenses publiques. Le manuel de recommandations que le Centre projette d’élaborer à partir d’une revue de l’abondante littérature consacrée aux crises devrait livrer des leçons utiles aux pays asiatiques émergents et aux pays riches en ressources, et leur éviter de glisser dans ce cycle fatal.

34. La catégorie des ‘marchés émergents’ est en train de s’étendre, l’Afrique devenant progressivement la ‘Nouvelle Frontière’ pour les investisseurs privés. Cette tendance est-elle viable ? En d’autres termes, cet intérêt récent est-il sous-tendu par des facteurs éphémères ou par d’autres, plus structurels ? Une analyse ‘push-pull’ devrait permettre de se faire une idée de la viabilité des perspectives de financement privé. À cet égard, on accordera une attention particulière à l’Afrique. En marge des problèmes macroéconomiques, les gains exceptionnels tirés des ressources – résultat direct de la Nouvelle géographie des richesses – ont souvent été à l’origine de luttes pour l’appropriation des rentes tirées des ressources. Les meilleures pratiques ont été analysées, mais la situation concrète de la plupart des pays pauvres ne permet guère de les mettre en application. Aussi faut-il se demander quels enseignements les pays qui veulent échapper à la malédiction des ressources peuvent retirer, d’une part des meilleures pratiques adoptées dans des pays présentant un contexte comparable, et d’autre part des ‘pires’ pratiques observées.

35. Implications pour la gouvernance nationale et mondiale. Le Plan d’action du G8 pour une saine gestion financière en Afrique met l’accent sur deux instruments, conçus l’un et l’autre de manière à tenir compte du super-cycle des matières premières : l’Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) et le Cadre de viabilité de la dette (DSF). Le Centre examinerait les perfectionnements à apporter à l’EITI et au DSF pour améliorer leurs chances de réaliser leurs objectifs (à savoir, moins de pots-de-vin pour les pays riches en ressources, et davantage de transparence de la part des donateurs et des prêteurs émergents), des critiques ayant été émises à l’encontre des résultats obtenus par les deux instruments.

36. L’arrivée de nouveaux donateurs publics et privés issus des pays émergents a considérablement modifié l’économie politique de l’architecture du financement du développement : elle a affaibli le poids des coalitions formées par les anciens donateurs, tout en soulevant de nouvelles questions quant aux normes de pratiques exemplaires à mettre en œuvre et aux doubles-emplois et à la concurrence entre donateurs – d’où, également, de nouveaux défis pour la sélection des partenaires de l’aide bilatérale. Le Centre poursuivra ses travaux sur les moyens permettant d’intégrer au mieux ces nouveaux acteurs du développement aux efforts que mène actuellement la communauté internationale pour continuer d’améliorer l’efficacité de l’aide et la gouvernance financière aux lendemains d’Accra. Il s’efforcera également d’identifier des instruments de coopération multilatérale et bilatérale au développement adaptés à ce nouvel environnement.

37. Enfin, dans le monde multipolaire vers lequel nous nous acheminons, il est encore plus difficile de garantir une offre suffisante de biens publics mondiaux et d’appliquer le droit « mou » international

(normes, accords sur les meilleures pratiques) que par le passé. En dépit des progrès accomplis dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, nous assistons actuellement à de vastes et longs débats sur la question de savoir comment contenir les émissions mondiales de CO₂, comment répartir les coûts des interventions militaires requises par le maintien de la paix et de la sécurité, ou encore comment garantir la viabilité de l'endettement en présence de nouveaux bailleurs de fonds publics et privés issus des pays émergents. Le Centre examinerait quels instruments permettraient à la communauté internationale d'accomplir des progrès sur le plan de l'offre de biens publics mondiaux et de l'application des normes internationales. Au sein des gouvernements de l'OCDE, les analyses politiques préliminaires sur ces questions sont de plus en plus souvent assurées par les agences de développement.

PDM 2011 – La Nouvelle géographie des richesses : améliorer la compétitivité des économies et bâtir des sociétés plus solidaires

Contexte

38. La prospérité ne se diffuse pas de manière uniforme, ni entre les pays ni à l'intérieur des frontières nationales. L'obstacle le plus important est peut-être l'érosion – imputable au creusement des inégalités et à la privation, pour certains, des avantages de la mondialisation – du consensus social en faveur de l'application d'un modèle économique d'ouverture, d'intégration et de compétitivité. Cela est particulièrement pertinent pour les pays avec lesquels l'OCDE est en train de resserrer ses liens, que ce soit à travers l'adhésion (par exemple le Chili, Israël et la Russie) ou l'engagement renforcé (par exemple l'Afrique du Sud, la Chine, le Brésil, l'Indonésie et l'Inde).

39. L'édition 2011 des PDM a pour ambition de traiter conjointement deux pans importants du débat sur la mondialisation : le renforcement de la compétitivité et l'amélioration de la cohésion sociale entre et au sein des sociétés. Nous assistons actuellement à une remise en question grandissante du processus de mondialisation : en effet, pour de nombreux citoyens, les avantages de la mondialisation ne sont pas perceptibles ou ne se répercutent pas à l'ensemble de la société. Face à l'émergence de nouveaux concurrents de poids, tels que la Chine et l'Inde, dans les secteurs industriels et manufacturiers, les autres pays en développement et les pays de l'OCDE auront fort à faire pour développer et maintenir leur compétitivité tout en se dotant de sociétés plus solidaires. L'une des clés de la réussite, dans ces deux domaines, est la capacité d'innovation – terme par lequel nous désignons, *grosso modo*, le cadre nécessaire pour promouvoir le développement et la capacité à adapter et mettre en œuvre des idées, des produits ou des modèles commerciaux nouveaux. Les PDM 2011 s'appuieront sur les principaux résultats de ces travaux menés dans différents contextes régionaux et examineront leurs implications pour les politiques dans une perspective non plus régionale mais mondiale. Comme on le verra plus loin, les *Perspectives économiques régionales* examineront des aspects spécifiques de la compétitivité et de la cohésion sociale, de manière à mieux prendre en compte la diversité des contextes régionaux.

40. Améliorer la cohésion sociale grâce à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Le Secrétariat envisage de poursuivre les travaux sur l'emploi informel effectués dans le contexte du PTB 2007-2008 afin d'identifier les spécificités de la dynamique de mondialisation dans les pays à revenu intermédiaire élevé (dont le Mexique, la Roumanie et l'Afrique du Sud, par exemple) et dans les pays à revenu intermédiaire faible (tels que l'Albanie, la Chine, l'Indonésie ou la Jordanie) et, à partir de là, identifier et quantifier les groupes qui, respectivement, profitent et pâtissent actuellement de cette dynamique. Des études de cas seraient consacrées à certains pays de la mer Noire. Ces travaux s'appuieraient en particulier sur les analyses consacrées à l'emploi informel dans le PTB 2007-2008, ainsi que sur les activités liées aux migrations et à l'égalité homme-femme. Le Centre participe activement aux travaux de l'équipe de projet de POVNET sur l'emploi : il lui a présenté les résultats préliminaires de ses propres recherches, et ceux-ci ont été intégrés au document « Emerging main messages » [DCD/DAC/POVNET(2008)1].

41. Jusqu'à une période récente, la principale fracture, au sein de la société, était celle qui séparait les catégories qui avaient accès aux marchés du travail formels et celles qui en étaient exclues. Cependant, il apparaît que certains groupes de *travailleurs* – les travailleurs informels – ont été laissés pour compte : s'ils ont accès à l'emploi, ils sont privés des droits élémentaires du travail et dépourvus de protection sociale appropriée, une situation qui les conduit souvent à la marginalisation. Le défi, dans ce domaine, est d'identifier des politiques, des instruments et des programmes qui associent création d'emplois et protection des travailleurs. Ce volet de l'édition 2011 des PDM tâchera de répondre, entre autres, aux questions suivantes : certains groupes de population, par exemple les jeunes, les personnes âgées, les personnes peu instruites, les femmes et les migrants, sont-ils plus représentés dans les emplois de faible

qualité (que l'on aura pris soin de définir correctement) et si oui, pourquoi ? Quel est l'impact du commerce mondial, du changement technologique et de la diffusion des technologies sur l'emploi et le bien-être social des travailleurs selon les secteurs, les groupes de compétences, et le niveau de développement économique et institutionnel des pays ? Quel sera l'impact de la cherté persistante des denrées alimentaires sur la dynamique migratoire entre zones rurales et zones urbaines, sur l'emploi informel et sur les perspectives de développement rural en général ? Quels politiques et instruments sont nécessaires pour aider les pays à s'adapter à la hausse des prix des aliments de première nécessité ? Les politiques macroéconomiques existantes (croissance, dépenses budgétaires, politique monétaire) sont-elles adaptées aux réalités du terrain dans les pays en développement ? Peut-on tirer des enseignements de l'expérience de certains pays de l'OCDE et hors OCDE, par exemple de la façon dont ils ont su gérer les transferts de fonds de leur main-d'œuvre émigrée par le passé pour stimuler l'épargne et l'intermédiation financière locales ? Dans quelle mesure les politiques existantes parviennent-elles à ramener leurs destinataires sur le marché du travail, et en quoi les interactions entre les marchés du travail internes et les migrations dans les pays de l'ER et de l'OCDE influent-elles sur la détermination des salaires, les normes sociales et la distribution des revenus dans un monde de plus en plus interdépendant ?

42. Améliorer la gestion des phénomènes liés aux migrations. Les travaux menés dans le cadre du PTB 2007-2008 et les débats qui se tiennent actuellement dans le contexte du Forum mondial sur la migration et le développement concluent à la nécessité d'intégrer la question des migrations dans les stratégies de développement des pays et de donner davantage de cohérence aux politiques de gouvernance des nouveaux schémas de mobilité internationale, au sein des pays et entre les pays. Il y a lieu également d'examiner plus en détail les effets des migrations sur les marchés du travail des pays de départ. L'expérience de pays d'émigration membres du Comité directeur, tels que l'Espagne, la Grèce, la Roumanie et la Turquie, peut livrer des éclairages et des leçons utiles sur la gouvernance des migrations et la gestion des avantages qui en découlent. Certaines expériences peuvent également être riches d'enseignements pour la mise en place d'institutions financières dans les nouveaux pays récipiendaires, qui incluent le Mexique, l'Inde, la Roumanie et le Maroc. Les questions des droits de l'homme et du travail et des politiques d'inclusion sociale ainsi que les retombées positives des flux migratoires pour les économies des pays d'accueil seront traitées dans le cadre de cette analyse.

43. Parmi les questions auxquelles le Centre s'efforcera de répondre, citons notamment : qu'advient-il de la productivité et de la compétitivité des marchés du travail dans les pays confrontés à d'importants flux d'émigration ? En quoi la structure et l'historique des mouvements migratoires, et, en particulier, l'existence de migrations circulaires et de retour, influent-elles sur les marchés du travail, par exemple dans des pays comme le Mexique, le Maroc et la Turquie ? En quoi les décisions d'émigration et de travail des hommes et des femmes sont-elles différentes ? Quelle est l'influence de la dynamique démographique sur les marchés du travail et les incitations migratoires (on obtiendrait ainsi des éléments d'information utiles tant en ce qui concerne les migrations internationales que les migrations internes dans des pays tels que l'Inde ou la Chine) ? Quelles doivent être les composantes d'un régime de gouvernance des migrations amélioré, qui maximiserait les gains et minimiserait les risques pour l'ensemble des parties prenantes (via, par exemple, l'établissement de *partenariats de mobilité efficaces*) ? Concernant les transferts de fonds, quelles améliorations institutionnelles et réglementaires doivent être mises en œuvre pour maximiser leur contribution à la réduction du coût du capital ? Dans le même ordre d'idée, quel résultat pourrait-on attendre si ces flux étaient correctement pris en compte dans les calculs des agences de notation, y compris ceux (crédits à l'exportation) coordonnés par l'OCDE ?

III. ANALYSE ET SUIVI DES PERFORMANCES RÉGIONALES

Une stratégie fondée sur la collaboration à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation

44. Dans le cadre du Programme 2009-2010, les Perspectives économiques régionales analyseraient la Nouvelle géographie des richesses en se concentrant sur les deux grands thèmes interdépendants mentionnés plus haut : la compétitivité économique et la cohésion sociale. Le Programme de travail du Centre serait organisé de manière à maximiser les synergies et les économies d'échelle entre les PDM et les Perspectives économiques régionales. Au cours d'une année donnée, les économistes des différents Bureaux régionaux analyseraient simultanément l'un des deux thèmes clés pour chaque région, et l'année suivante, ces travaux régionaux pourraient être synthétisés et approfondis pour constituer le thème principal des PDM. Autre possibilité : les PDM serviraient, la première année, à élaborer les analyses macroéconomiques et le cadre conceptuel nécessaires pour comprendre l'un des deux thèmes clés, et l'année suivante, ce cadre serait appliqué et adapté par les Bureaux régionaux.

AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT

45. Les activités sur l'Afrique et le Proche-Orient s'articuleraient autour de deux grands axes : les *Perspectives économiques en Afrique* et des études spécifiques sur des questions économiques et de développement qui revêtent une importance particulière pour l'Afrique et le Proche-Orient. Les PEA se présentent à la fois comme un produit unifié et un processus en mouvement. En 2009-2010, le Centre se propose d'étendre la couverture géographique de son modèle de prévision pour l'Afrique à de nouveaux pays et de recourir à un nombre d'indicateurs originaux accru pour suivre les performances africaines. Par ailleurs, il effectuerait des travaux supplémentaires sur l'Afrique du Sud, en mettant à jour les prévisions tous les semestres et en préparant une fiche-pays deux fois par an, en collaboration avec ECO.

Perspectives économiques en Afrique

46. Comme cela avait été convenu au moment du lancement du projet en 2000, la responsabilité de la production des *Perspectives économiques en Afrique* sera progressivement transférée à la BAfD, qui deviendra alors le chef de file du projet. Le Centre continuera à collaborer étroitement avec la BAfD (ainsi qu'avec le nouveau partenaire, la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU) sur les éditions futures du rapport, qui continueront à paraître chaque année en mai. La contribution du Centre portera essentiellement sur le contrôle de la qualité, l'élaboration de la section thématique spéciale, l'amélioration de la modélisation, la mise au point de nouveaux indicateurs de suivi et le renforcement des activités de diffusion. Par ailleurs, le Centre propose d'instaurer une autre forme de collaboration avec la BAfD, en créant sur le Web un portail d'informations liées aux PEA afin de renforcer leur impact et leur visibilité (www.africaneconomicoutlook.org). Ce site servirait de projet pilote pour d'autres régions.

47. Les sections thématiques suivantes présentent une proposition pour le thème spécial des PEA (la décision finale sera prise en accord avec la BAfD) et des propositions pour d'autres études spécifiques.

48. Améliorer la compétitivité des économies : l'innovation. L'Afrique est riche en possibilités d'innovation. On en trouve des exemples dans le secteur informel et dans le domaine des arts. Cependant, en matière d'économie des connaissances, le continent est largement à la traîne. Ses médiocres performances s'expliquent en partie par le fait que les formes d'innovation les plus importantes pour le développement de l'Afrique ne sont pas seulement – ni même principalement – technologiques. Aussi n'est-il pas possible de les mesurer à l'aide d'indicateurs traditionnels tels que le nombre de brevets. En Afrique, l'innovation concerne essentiellement les procédés commerciaux et l'adaptation originale de technologies déjà existantes. L'innovation dans les secteurs des produits de base revêt des formes qui ne sont pas toujours correctement mesurées par les indicateurs standards. Le Centre propose d'évaluer

l'innovation en Afrique, en ce concentrant sur des secteurs particuliers tels que la finance (par exemple les banques mobiles), l'agriculture (par exemple les nouveaux procédés d'irrigation), les secteurs des produits de base, les services et la culture, et les télécommunications. Ce dernier secteur est particulièrement intéressant au sens où il a connu une croissance florissante dans la plupart des pays africains suite à la mise en œuvre de mesures de libéralisation. Il pourrait, à ce titre, faire l'objet de la principale étude de cas. Il s'agit également d'un secteur où les partenariats public-privé sont légion et qui a donné lieu à des initiatives locales particulièrement intéressantes, associant acteurs africains et étrangers, publics et privés.

49. Une partie de la croissance observée en Afrique est imputable à la téléphonie mobile et à Internet, qui ont des effets de retombée positifs à la fois sur les autres secteurs de l'économie (à travers la modernisation des secteurs productifs et, par voie de conséquence, la hausse de la productivité et la baisse des coûts de production) et sur la vie sociale (à travers l'amélioration des services de base, y compris l'éducation). Les chercheurs du Centre étudieraient les utilisations innovantes des télécommunications dans le secteur financier (pour les transferts de fonds des expatriés par exemple) et sur les marchés agricoles (fixation du prix du coton par exemple). Dans ce domaine spécifique, l'Afrique pourrait également servir de modèle à d'autres régions (comme l'Amérique latine) où les banques mobiles sont beaucoup moins répandues. Enfin, le Centre examinerait les possibilités pour les pays de diversifier leurs économies en développant des activités telles que les centres d'appel, les points Internet ou d'autres activités liées aux services de télécommunication.

50. Mettre en place des sociétés plus solidaires : quelles possibilités du côté du secteur informel ? L'Afrique est souvent perçue comme un continent de contrastes, marqué par l'opposition villes/campagnes, secteur formel/secteur informel. Par ailleurs, une opinion répandue veut que l'informalité, qui concerne plus de la moitié de la population dans de nombreux pays d'Afrique, fasse partie du problème et non de la solution. Force est de reconnaître, pourtant, que le secteur informel emploie aujourd'hui des millions de personnes, que son fonctionnement repose sur des réseaux sociaux solidement établis et que, s'il obéit souvent à une logique commerciale classique, ce secteur offre souvent des solutions propres au contexte et adaptées aux besoins des populations. Le secteur informel est pour cette raison une importante source de création et d'adaptation de méthodes commerciales. Le Centre analyserait les possibilités de stimuler la contribution du secteur informel au développement endogène, en insistant sur ses atouts (flexibilité, compréhension des besoins des populations, bonne implantation auprès des réseaux sociaux, originalité) et en s'efforçant de trouver des solutions viables à ses inconvénients (exclusion pour le secteur formel, mobilité sociale et salaires faibles, absence de réglementation, manque à gagner pour l'État). Les travaux comprendront un examen des politiques publiques actuellement mises en œuvre pour intégrer le secteur informel et des dispositifs de protection sociale destinés aux personnes qu'il emploie. On accordera une attention particulière au rôle des femmes dans le secteur informel et aux outils qui peuvent les aider à mieux gérer les risques et à améliorer leur bien-être.

51. La Nouvelle géographie des richesses : l'Afrique, Nouvelle Frontière des investisseurs ? Le continent africain bénéficie actuellement d'un sursaut de l'investissement et, fait important, d'une diversification de ses sources (Chine/Asie et Proche-Orient) et des canaux utilisés (valeurs mobilières – actions ou obligations – et capital-risque). Le Centre identifiera les occasions et défis majeurs engendrés par l'essor de ces nouveaux acteurs (originaires d'Asie, mais aussi d'Amérique latine, du Proche-Orient et d'Afrique, notamment d'Afrique du Sud) pour le développement du continent africain et comparera les expériences des différents pays afin de faciliter l'instauration d'un nouveau dialogue tripartite entre les pays de l'OCDE, l'Afrique et d'autres pays émergents. Il cherchera également à déterminer le type d'influence exercé par les investisseurs en portefeuille, les fonds de capital-investissement, les fonds de pension et les fonds d'arbitrage sur les économies africaines en termes de croissance, de développement, de volatilité potentielle et de complémentarité entre ces nouveaux instruments et l'APD. Pour ce faire, il pourra tenter de répondre aux questions suivantes : cette tendance est-elle viable ? Les investissements privés sont-ils « poussés » par des niveaux de rendement plus élevés ou « tirés » par l'amélioration des

fondamentaux ? Quel est l'impact des fonds souverains pour le développement du Proche-Orient ? S'agissant des pays dans lesquels les investissements de portefeuille sont moins développés, le Centre procéderait à un examen de leur secteur financier pour savoir si celui-ci est train de gagner en profondeur et pour identifier quels instruments novateurs (microfinance par exemple) les autorités ont mis en place pour essayer de toucher des segments plus vastes de la population.

52. Cette activité comprendra également plusieurs produits intermédiaires (y compris une ébauche sur le thème spécial annuel des PEA, l'organisation d'une réunion d'experts en décembre où sera examinée cette ébauche, ainsi que des fiches-pays, des prévisions et des documents de travail). Les PEA elles-mêmes s'accompagneront de la publication de plusieurs numéros de Repères, destinés à une large diffusion auprès des médias, et verront leur force d'impact démultipliée par le site www.africaneconomicoutlook.org, plateforme d'information exhaustive sur les économies africaines mise en œuvre conjointement avec la Banque africaine de développement et d'autres partenaires.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

53. Au cours de l'exercice biennal 2007-2008, le Centre de Développement s'est imposé comme un acteur de référence sur les questions de développement en Amérique latine, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'OCDE. En 2009-2010, les activités du Centre sur la région s'articuleraient autour des deux grands thèmes communs à l'ensemble du Programme de travail.

Perspectives économiques de l'Amérique latine

54. Il est proposé que les PEAL, comme les PEA, comprennent une vue macroéconomique d'ensemble et une section thématique spéciale. La publication comportera également une annexe statistique (nous pourrions, par exemple, continuer à suivre l'impact de la Chine et de l'Inde dans la région, en collaboration avec le Forum économique mondial-Amérique latine, en nous appuyant sur les travaux déjà accomplis en 2007-2008). Sur le plan de la collaboration extérieure, les PEAL bénéficient déjà – grâce à leur groupe informel consultatif – d'un ancrage solide auprès des principales organisations de la région et des gouvernements des trois pays latino-américains membres du Centre de Développement. L'équipe PEAL travaille et continuera à travailler très étroitement avec les institutions multilatérales et le G20. En matière de collaboration interne, elle a établi des liens de travail étroits avec le CTP, DAF, ECO, EDU, GOV et STD et/ou bénéficié de leurs propres travaux ; nous avons bon espoir que cette collaboration se poursuive. Le Centre envisage également d'établir des contacts avec ELS et STI, qui peuvent apporter un concours utile sur les deux thèmes principaux proposés pour 2009-2010 – les migrations et l'innovation.

55. Mettre en place des sociétés plus solidaires : les migrations en Amérique latine. La région est profondément influencée par la dynamique migratoire. Il existe des flux migratoires de grande ampleur vers les États-Unis et l'Europe, mais aussi à l'intérieur de la région et à l'intérieur des pays. Ces mouvements – de personnes et d'argent, mais aussi de biens, de capitaux, d'idées et de liens sociaux – occasionnent des changements économiques et sociaux potentiellement profonds, qui, à leur tour, créent des perspectives favorables pour un grand nombre de personnes, mais accentuent les inégalités et les tensions dans et entre les pays. La croissance rapide des villes et le changement démographique (partiellement alimenté par les migrations de main-d'œuvre) ont des effets mal compris sur les marchés du travail de la région. L'étude du Centre sur les migrations analysera l'impact de ce phénomène sur les marchés du travail locaux. Un deuxième volet de recherche sera consacré aux stratégies permettant d'améliorer la gestion des flux – responsabilité qui doit être partagée entre les gouvernements des pays de départ et d'accueil, les organismes régionaux et supranationaux lorsqu'ils existent et les organisations du secteur privé et de la société civile.

56. Enfin, le Centre cherchera à identifier les pratiques exemplaires et les solutions qui existent pour optimiser les retombées positives des transferts de fonds, en analysant en particulier les enseignements livrés par les expériences récentes des pays de l'OCDE. Nous nous intéresserons plus spécifiquement aux pays de l'OCDE qui, par le passé, ont été récipiendaires de transferts de fonds (Espagne, Portugal, Italie, Grèce, etc.), pour essayer d'en tirer quelques conclusions utiles : peut-on envisager la mise en œuvre d'une forme de coopération internationale qui rendrait possible l'ouverture de comptes bancaires libellés en euros (comme c'était le cas en Espagne), de sorte que l'émetteur et le destinataire du transfert de fonds n'aient pas à supporter le risque de change et puissent compter sur une réduction des frais de transaction facturés par les banques au titre de la couverture du risque de change ? Quelles incitations réglementaires et institutionnelles, dans les pays récipiendaires de l'OCDE, ont contribué à stimuler l'épargne locale dans les systèmes bancaires (formels) ?

57. Améliorer la compétitivité des économies : l'innovation en Amérique latine. La majorité des pays en développement et à revenu intermédiaire affichent de piètres performances au regard des indicateurs d'innovation habituels (nombres de brevets, articles scientifiques publiés, part des dépenses de R-D dans le PIB, etc.). Néanmoins, certaines entreprises latino-américaines sont à la pointe de l'innovation dans leur secteur. L'innovation en Amérique latine sera le thème de l'édition des PEAL publiée à la fin de 2010. Les travaux sur l'innovation en Amérique latine pourraient comprendre deux volets principaux, dont chacun tirera parti d'une coopération avec STI (qui a mis au point, entre autres, une méthodologie pour l'examen des politiques et pratiques d'innovation par pays) et avec des partenaires extérieurs (notamment l'INSEAD). Ces travaux apporteront une contribution à la vaste initiative transversale dirigée par le Secrétaire général adjoint et STI.¹² Le premier volet, qui portera sur l'analyse des architectures et processus d'innovation dans la région (recherche, R-D, acteurs publics et privés), contribuera à faire mieux comprendre les performances des pays de la région en matière d'innovation. Le second volet, qui reposera sur une conception élargie de l'innovation, incluant l'innovation des procédés dans les affaires et les services, aura pour but de mesurer et de décrire les formes d'innovation qui sont à l'œuvre dans la région.

58. Préalablement à la publication du rapport annuel des PEAL, les versions préliminaires des chapitres seront examinées dans le cadre d'un atelier d'experts et les premiers résultats des recherches présentés dans des forums internationaux sous la forme de documents de travail. Par ailleurs, pour diffuser plus largement les résultats de cette activité lors de manifestations et auprès des médias, le Centre leur consacra plusieurs numéros de Repères ainsi qu'une « mini-publication phare » qui en dressera la synthèse.

ASIE ET PACIFIQUE

59. Les régions de la mer Noire (MN)¹³ et de l'Asie centrale (AC)¹⁴ occupent une position stratégique de carrefour entre l'Europe et l'Asie. La vitalité de leur développement économique et social axé sur le marché est cruciale pour la prospérité future de tous les pays voisins et pour les politiques de la zone OCDE. Ces régions sont dotées de ressources naturelles abondantes et d'une main-d'œuvre très instruite. Grâce à la bonne tenue des prix des matières premières, nombre d'économies de ces régions enregistrent une croissance rapide de leur PIB. Cependant, toutes restent vulnérables aux chocs externes car lourdement tributaires des exportations d'un nombre limité de produits primaires. Pour encourager leur diversification et, partant de là, consolider leurs performances commerciales sur le marché mondial,

¹² Cf. « L'Innovation : programme d'action de l'OCDE pour la croissance et l'équité » [C/MIN(2007)2] et « La Stratégie de l'OCDE pour l'innovation : maîtriser le pouvoir de l'innovation » [SG/INNOV(2008)1].

¹³ L'accent sera mis sur six pays à revenu faible ou intermédiaire-faible de l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire (CEMN), à savoir l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, la Serbie et l'Ukraine.

¹⁴ Kazakhstan, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan.

l'heure est venue de promouvoir plus activement l'innovation et de reconstruire ou mettre à niveau le tissu industriel dans les pays concernés.

Entreprendre pour le développement

60. Pour contribuer à renforcer la contribution du secteur privé à cette transformation structurelle des économies en transition des deux régions, le Centre propose de lancer une nouvelle collection dans la série *Entreprendre pour le développement* qui leur serait spécifiquement consacrée. Ce nouveau projet s'appuiera sur l'expérience acquise en 2007-2008 au travers des *Perspectives économiques de la mer Noire et de l'Asie centrale* (PEMNAC) et du projet *Entreprendre pour le développement*.¹⁵ Non seulement ce nouveau projet créera des synergies avec les *Perspectives du développement mondial*, mais il devrait également permettre au Centre d'étendre la portée de ses activités de dialogue informel entre secteurs public et privé pour y inclure les régions de la mer Noire et de l'Asie centrale, ce qui aurait pour effet général d'améliorer le climat économique pour le commerce, l'investissement et le développement du secteur privé.

61. Le thème général pour 2009-2010 consisterait à déterminer en quoi la montée en puissance des multinationales des marchés émergents, en particulier dans les pays voisins de la mer Noire et de l'Asie centrale, peut contribuer à promouvoir le commerce et l'investissement et le développement des PME dans les économies en transition des deux régions. À l'intérieur de cette grande thématique, l'attention porterait plus spécifiquement sur les deux thèmes suivants :

La diversification au service d'une croissance durable axée sur le développement du secteur privé : si l'essentiel des efforts nécessaires pour relever le défi commun de la diversification des économies, de la reconstruction ou de la mise à niveau du tissu industriel et de la promotion de l'innovation doit venir du secteur privé, le soutien efficace des pouvoirs publics, notamment à l'échelon local, est essentiel. L'État gagnerait notamment à investir dans les compétences locales, à encourager l'entrepreneuriat, à promouvoir les PME innovantes et à développer les infrastructures de base telles que les chemins de fer, les routes et les télécommunications. Les chercheurs s'efforceront entre autres de répondre aux questions suivantes : que font les gouvernements des régions de la mer Noire et de l'Asie centrale dans ces domaines ? Et, quels rôles jouent et pourraient jouer les grandes institutions de financement du développement ?

Coopération Sud-Sud : le rôle du secteur privé : nombre de décideurs ont souligné la nécessité de consolider la coopération économique régionale et le rôle positif que les acteurs du secteur privé pouvaient jouer dans ce domaine. Or, nous n'avons que des connaissances très limitées sur la géographie des entreprises dans les deux régions. Parmi les thèmes à creuser, on peut citer notamment le rôle des grandes multinationales, y compris celles des pays voisins des deux régions, dans le renforcement des capacités locales, la formation de réseaux, le marketing de l'innovation et la mise à niveau du tissu industriel ; et la question de savoir s'il existe des différences notables à cet égard entre multinationales de différentes origines.

62. Dans ce contexte général, le Centre proposerait de mener un projet conjoint avec DAF, qui porterait initialement sur le Sud-Caucase et l'Ukraine. Les travaux proposés, qui seraient financés entièrement par des contributions volontaires, s'efforceraient d'exploiter les synergies avec DAF, qui conduit actuellement un programme sur l'investissement, la compétitivité et le développement du secteur privé dans ces régions.¹⁶ Les travaux liés à la région de la mer Noire seront conçus et mis en œuvre en consultation avec le Secrétariat de l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire (CEMN).

¹⁵ Ce projet a débouché sur deux publications : *Entreprendre pour le développement 2007 : Promouvoir le Secteur Privé* ; et *Entreprendre pour le développement 2008 : Promouvoir l'Agriculture commerciale en Afrique*.

¹⁶ Cf. C(2008)24.

Le Centre coordonnera aussi étroitement ses activités avec la BAD et la BERD, qui participent à de vastes programmes d'assistance technique sur le commerce, l'investissement et le développement du secteur privé.¹⁷ Le projet tirera également profit de l'expérience récente de l'Union européenne, dont les États membres ont renforcé leurs programmes de coopération régionale et d'assistance (2007-2013) avec les États de la mer Noire et de l'Asie centrale dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV).¹⁸

63. La première édition de ce nouveau produit de la série *Entreprendre pour le développement* sera publiée à l'été 2010. Cette activité aboutirait par ailleurs à la production de plusieurs Documents de travail sur une sélection de pays et thèmes pertinents, ainsi que sur de Cahiers de politique économique et de Repères. Compte tenu de l'importance particulière de la diffusion, les produits intermédiaires et le contenu des discussions sur l'orientation des politiques émanant de ce projet seront communiqués en temps utile à l'ensemble des parties prenantes par le biais de lettres d'information régulières, comme cela a été le cas pour le projet *Entreprendre pour le développement* en 2007-2008.

Perspectives économiques de l'Asie du Sud-est

64. Le Secrétariat propose également de lancer de nouvelles Perspectives économiques régionales, en mettant l'accent tout d'abord sur l'Asie du Sud-est – sous-région jugée prioritaire pour un engagement renforcé par la réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2007¹⁹. Plusieurs pays de l'ASEAN font partie des destinations privilégiées pour les relocalisations industrielles et les flux de facteurs depuis le milieu des années 80, et à ce titre, ils ont été en mesure de tirer profit des possibilités commerciales considérables découlant de la mondialisation et de la « fragmentation » grandissante du processus de production. Cependant, du fait de l'évolution du paysage dans le domaine des réseaux de production mondiaux et régionaux, notamment l'émergence de concurrents à bas coût depuis la fin des années 90 (comme la Chine et l'Inde), les pays à revenu intermédiaire de la région doivent aujourd'hui relever un défi : trouver les moyens de monter dans la chaîne de valeur et rester compétitifs. Face à ce défi commun, les dirigeants des pays de l'ASEAN ont récemment rendu public le Plan pour la mise en place de la Communauté économique de l'ASEAN d'ici 2015. L'objectif ultime est de faire de l'ASEAN un marché et une base de production uniques stimulant le dynamisme et la compétitivité de la région grâce aux initiatives en cours et à des projets nouveaux assortis de calendriers précis. Pour favoriser les synergies avec les activités du Centre, notamment les *Perspectives du développement mondial* et les deux autres exercices de *Perspectives économiques régionales*, un rapport sur les perspectives économiques en Asie du Sud-est se concentrerait sur deux grands thèmes d'importance majeure pour les décideurs des pays de la région, à savoir : 1) améliorer la compétitivité des économies et 2) bâtir des sociétés plus solidaires. Le thème des Perspectives de 2010 serait « Pour des économies plus compétitives », comme on le verra ci-après. Celui des Perspectives de 2012 serait « Pour des sociétés plus solidaires ».

Édition 2010 des Perspectives économiques de l'Asie du Sud-est

65. Ces nouvelles *Perspectives économiques régionales* comprendraient deux grandes parties, à savoir : a) Regard sur l'intégration régionale et sur le développement, et b) Pour des économies plus

¹⁷ Cf., par exemple, « Private Sector Development and the EBRD in Central Asia – Lessons from the Past Ten Years » (BERD) et le site de la BAD consacré à la Coopération économique régionale en Asie centrale (<http://www.adb.org/Carec/>).

¹⁸ Cf. « L'UE et l'Asie centrale : stratégie pour un nouveau partenariat » (Conseil de l'Union européenne, 10113/07, 31 mai 2007). Cf. également Commission européenne (2008), « European Neighbourhood Policy: Economic Review of EU Neighbour Countries », *European Economy Occasional Paper* 401, août 2008.

¹⁹ Cf. la « Résolution du Conseil sur l'élargissement et l'engagement renforcé » [C/MIN(2007)4/FINAL]. Cf. également le document « Engagement Renforcé : Vers un Partenariat Renforcé Entre les Grandes Economies Emergentes et l'OCDE » [C(2008)65], qui sera présenté à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres les 4-5 juin 2008.

compétitives. La première partie, établie en commun avec le Secrétariat de l'ASEAN – passerait en revue les progrès de l'intégration régionale et du développement économique à l'aide de données macroéconomiques, financières et sectorielles ainsi que d'informations sur les échanges et l'investissement. On y examinerait les relations entre l'intégration régionale et la croissance, notamment les effets des avancées de l'intégration régionale sur la croissance économique (et vice versa) dans la région. La Partie I présenterait une vue d'ensemble des tendances observées en se fondant sur plusieurs indicateurs du degré d'intégration et d'interdépendance dans la région, recenserait les défis à relever et en tirerait des conclusions pour l'action des pouvoirs publics.

66. La seconde partie évaluerait « la compétitivité et les défis de l'innovation », partant du principe que la persistance d'une croissance économique soutenue en Chine et en Inde au cours des dix prochaines années aura d'importantes conséquences pour la croissance de l'économie mondiale et plus particulièrement celle des pays d'Asie du Sud-est. Comment les entreprises et les secteurs de ces pays rivalisent-ils avec les entreprises et secteurs chinois et indiens – sur leur marché intérieur, mais aussi à l'exportation et sur les marchés des pays tiers ? Ce thème est étroitement lié à l'analyse présentée dans la Partie I. Pour traiter cette question, des notes consacrées à certains pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Vietnam) présenteraient la structure des échanges bilatéraux, le profil technologique de ces pays, les stratégies en matière de compétitivité adoptées par leurs entreprises et les mesures prises par les pouvoirs publics. Pour faire face au défi de la compétitivité, il faut considérer que la concurrence mondiale offre l'occasion d'acquérir des ressources et de gravir des échelons technologiques. Au cours de la dernière décennie, plusieurs économies d'Asie du Sud-est sont parvenues à la pointe de secteurs à forte intensité de technologie et de connaissances comme l'informatique (matériels et logiciels), les biotechnologies, l'aérospatiale ou l'industrie automobile, sans nécessairement passer par toutes les étapes du rattrapage technologique et du développement industriel. Si les entreprises étrangères représentent une part importante des exportations de ces secteurs, les entreprises nationales jouent également un rôle de plus en plus actif. Quelles politiques les gouvernements des pays en développement ont-ils adoptées pour développer les capacités locales d'apprentissage et d'innovation et accélérer le transfert de technologie au profit des entreprises locales ? Ont-ils eu recours à des dispositifs et à des outils novateurs ? Quels enseignements peuvent être tirés de l'expérience de l'ASEAN à cet égard ?

67. Il est essentiel de mettre en place des infrastructures efficaces pour accroître la compétitivité dans la région. L'une des principales difficultés est de combler l'écart béant entre les besoins potentiels en matière d'infrastructures et d'entretien de celles-ci et les capacités de financement du secteur public en utilisant au mieux un vaste gisement d'épargne et en attirant l'investissement étranger. Dans cette perspective, on accordera une attention particulière aux partenariats public-privé pour le développement des infrastructures. Parallèlement à des initiatives purement publiques ou privées, la constitution de partenariats public-privé pourrait être une option prometteuse envisageable en Asie comme ailleurs. Des enseignements peuvent être tirés de plusieurs études de cas, notamment sur les cinq pays cités dans le paragraphe précédent. Les cas de l'Inde et de la Corée, deux autres membres du Centre, pourraient aussi être riches d'enseignements et d'éclaircissements utiles pour la région.

68. Comme pour les *Perspectives économiques de l'Amérique latine*, la publication du rapport annuel des *Perspectives économiques de l'Asie du Sud-est* sera précédée par l'examen, lors d'un atelier d'experts, des versions préliminaires des chapitres et par la présentation des premiers résultats des recherches auprès de forums internationaux, sous la forme de documents de travail. Par ailleurs, pour diffuser plus largement les résultats de cette activité lors de manifestations et auprès des médias, le Centre leur consacra plusieurs numéros de *Repères* ainsi qu'une « mini-publication phare » qui en dressera la synthèse.

69. Pour prolonger l'édition 2010 des *Perspectives économiques de l'Asie du Sud-est*, une nouvelle édition pourrait être réalisée deux années plus tard, dans le cadre de l'exercice biennal 2011-2012. Le principal thème des *Perspectives 2012* pourrait être *Pour des sociétés plus solidaires*, ce qui permettrait de

tirer profit des travaux entrepris par l'équipe chargée des *Perspectives du développement mondial* et de synchroniser son cycle d'activité. Dans la Partie I des Perspectives 2012, il s'agirait de mettre à jour et développer les analyses déjà présentées dans les Perspectives 2010. Comme indiqué ci-dessus, les chefs d'État des pays de l'ASEAN voient dans l'intégration régionale un moyen de renforcer la compétitivité de leurs économies. L'intégration économique plus poussée aura un impact économique et social profond qui se fera sentir essentiellement sur le marché du travail. Les gouvernements nationaux de la région seront incités à adopter les mesures nécessaires, comme la mise en œuvre de politiques actives du marché du travail et l'amélioration du filet de sécurité sociale, afin d'atténuer les « chocs » résultant du processus d'intégration. L'expérience riche acquise par de nombreux pays de l'ASEAN, ainsi que par la Corée, dans la période qui a suivi la crise asiatique fournira des enseignements éclairants et des orientations utiles pour les gouvernements nationaux et les collectivités locales.

IV. RÉSEAUX

70. Les réseaux mis en place au cours de la précédente période biennale – le Réseau informel des responsables de la communication du CAD (DevCom), le Réseau Marchés émergents (EmNet), le Réseau sur le financement du développement (DeFiNe) à l'appui du Forum mondial de l'OCDE sur le développement et le Réseau des points de contact pour la cohérence des politiques au service du développement (Points de contact CPD) – ont joué plusieurs grands rôles : ils ont permis au Centre d'établir des liens étroits avec des groupes homogènes de décideurs, d'experts et d'acteurs privés ; ils l'ont aidé à renforcer l'utilité de ses travaux pour l'action gouvernementale ; ils ont fait office de canaux de diffusion, auprès des spécialistes, des travaux de fond réalisés par le Centre, le Pôle Développement et l'Organisation dans son ensemble, et ont ainsi amplifié leur impact sur l'action gouvernementale et leur retentissement dans les médias. Nous proposons de poursuivre le développement de ces réseaux au cours de la période 2009-2010, sous réserve de pouvoir couvrir le coût de ce projet dans son intégralité.

Forum mondial sur le développement et Réseau pour le financement du développement (DeFiNe)

71. Le Forum mondial de l'OCDE sur le développement a été mis en place en 2006 dans le but d'encourager le dialogue informel entre les pays membres de l'OCDE, les économies non membres et divers acteurs non étatiques. Fruit d'une initiative commune du Centre de développement (DEV) et de la Direction de la coopération pour le développement (DCD), il a été conçu pour fonctionner selon des cycles thématiques pluriannuels réguliers. Le premier de ces cycles, en cours, est consacré au système international de financement du développement. Au cours du Programme de travail 2009-2010, le Forum mondial de l'OCDE sur le développement restera placé sous la direction hybride du Centre de Développement et de la DCD-CAD. Ses activités seront étroitement alignées sur les thèmes des programmes de travail des deux directions : elles viseront à analyser les implications du déplacement fondamental du centre de gravité de l'économie mondiale – y compris de la montée en puissance de pays non membres du CAD et d'acteurs non étatiques en tant que sources de financement du développement – pour les pays de l'OCDE en leur qualité de donneurs et pour l'architecture de l'aide. Au nombre de ces implications, citons les nouveaux défis que suppose la gestion efficace de l'aide ainsi que les nouvelles possibilités d'innovation, notamment à travers la collaboration public-privé. Le réseau DeFiNe resterait le pivot intellectuel de ce processus. Il serait renforcé – notamment par l'adhésion de nouveaux pays en développement – de façon à continuer d'assurer sa fonction de source de connaissances et de points de vue diversifiés.

72. Dans le cadre de la revue des Forums mondiaux demandée par le Conseil [C(2007)131/Final], le Forum mondial de l'OCDE sur le développement est doté d'un nouvel énoncé de mission ainsi que d'un nouveau mode de gouvernance et de fonctionnement [COM/DEV/DCD(2008)4] : un Comité de pilotage informel composé des présidents du Comité directeur et du CAD, des directeurs du Centre et de la DCD ainsi que de représentants de deux pays non OCDE membres du Centre et de deux pays membres du CAD sera mis en place début 2009. Ce Comité de pilotage fera des propositions au CAD et au Comité directeur du Centre de développement quant aux thèmes futurs pour le Forum [COM/DEV/DCD(2008)5] et aux modalités de financement conjoint du Secrétariat et des activités du Forum. Le prochain cycle de travaux du Forum durera jusqu'à la fin de l'exécution du PTB pour 2009-2010, afin que la planification de ses activités puisse être mieux synchronisée avec celle du Programme de travail. Le nombre annuel de réunions pourrait être ramené de 5-6 à 2-3, ce qui permettrait de mieux circonscrire les échanges de vues et de renforcer la stabilité du réseau de participants. Des efforts seront consentis pour collaborer plus étroitement avec d'autres directions.

Réseau Marchés émergents (EmNet)

73. Le Réseau Marchés émergents (EmNet) a été lancé en novembre 2006 en vue d'encourager les responsables de l'élaboration des politiques et les grandes sociétés multinationales tant des pays de l'OCDE que des pays non membres à échanger activement leurs connaissances et les enseignements tirés de leur expérience. Il a notamment pour objectif de rendre possible une convergence de vues sur des sujets d'intérêt commun et d'offrir aux milieux d'affaires un cadre informel de dialogue avec des acteurs publics, où ils puissent exprimer leurs préoccupations et formuler des propositions. Sa vocation est donc conforme à l'orientation stratégique de l'OCDE vers les questions relatives aux marchés émergents et le renforcement de la coopération avec le secteur privé. Sa création a été particulièrement bien accueillie par les membres du Comité directeur du Centre de Développement qui ne sont pas membres de l'OCDE. Le Réseau EmNet comprend à l'heure actuelle plus d'une quarantaine de sociétés, dont un tiers ont leur siège dans des économies émergentes. Celles-ci exercent des activités économiques très variées, principalement dans les domaines industriel et financier. EmNet continuerait de privilégier, dans son expansion, les sociétés multinationales originaires de pays en développement ou exerçant une forte influence dans ces pays, en portant une attention particulière aux entreprises de Chine, d'Afrique du Sud, d'Inde et de régions telles que l'Afrique, l'Asie du Sud, le Proche-Orient, l'Amérique latine et l'Europe orientale.

74. Les membres d'EmNet continueraient de se rassembler dans le cadre de réunions thématiques trimestrielles organisées par le Centre, ainsi que dans d'autres lieux de débat spécifiques. L'élaboration de bulletins d'information réguliers à l'intention des membres resterait un moyen fort utile de faire connaître les travaux de l'OCDE. Des efforts actifs seraient faits en vue de créer une synergie entre EmNet et les travaux consacrés de façon suivie par le Centre à ses Perspectives du développement mondial et ses Perspectives régionales. Enfin, la possibilité de faire d'EmNet un cadre sans équivalent de dialogue informel entre des hauts fonctionnaires et des représentants du secteur privé serait examinée de façon plus approfondie, le but étant de mieux faire connaître l'Organisation auprès des entreprises publiques et privées, tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays émergents.

Réseau informel des responsables de la communication du CAD (DEVCOM)

75. Le Réseau informel des responsables de la communication du CAD est composé de responsables de la communication et des relations publiques des 23 pays membres du CAD. Il s'agit du seul cadre de débat international où les donneurs membres du CAD se réunissent régulièrement pour échanger leurs vues sur la transparence et la responsabilité à l'égard du public dans le domaine de l'aide et du développement. DevCom continuera d'entretenir un dialogue informel constructif avec le CAD sur les dimensions de la coopération internationale pour le développement ayant trait à la communication, en particulier dans les domaines de l'efficacité de l'aide et du Plan d'action d'Accra, des examens par les pairs et de l'activité conjointe sur la gestion axée sur les résultats de développement. Il confortera le Centre dans sa fonction de guichet unique pour la collecte et l'analyse de données sur l'opinion publique à l'égard de la coopération pour le développement.

76. Les membres du Réseau se réunissent chaque année depuis 1988 pour examiner des questions concernant la communication et l'adhésion de la population aux efforts d'aide. Les responsables de la communication de la Commission européenne, du PNUD et de la Banque mondiale assistent également à ces échanges de vues. Des pays membres de l'OCDE n'appartenant pas au CAD prennent souvent part aux ateliers thématiques et à la Réunion annuelle du Réseau. A la demande des membres, le Centre de développement héberge et coordonne le Réseau informel depuis 2004 en collaboration avec le responsable de la communication du CAD. Quinze membres du CAD ont financé les travaux y afférents au moyen de contributions volontaires au titre du PTB 2007-2008.

77. Après la consolidation fructueuse dont le Réseau informel a fait l'objet au cours de la période 2007-2008, il est proposé que le Centre de développement continue à exercer auprès de lui une fonction d'accompagnement durant la période 2009-2010. Les activités du Programme de travail qui s'y rapporteront expressément seraient définies en consultation avec les membres du Réseau entre mars et juillet 2008. L'orientation principale des travaux serait semblable à celle qu'ils ont eue dans les précédents Programmes de Travail, et la collaboration avec la DCD-CAD se poursuivrait. Le Centre apporterait un appui direct aux activités de DevCom (i) en effectuant une analyse sur la sensibilisation de la population des pays membres du CAD à l'importance des OMD et le soutien apporté dans ces pays au niveau politique à leur réalisation, (ii) en faisant connaître les bonnes pratiques et en recherchant des moyens de renforcer la responsabilité et la transparence du côté des donateurs et des pays partenaires dans le domaine de l'aide au développement, et (iii) en s'attachant à étoffer la dimension du Plan d'action d'Accra qui touche à la communication.